



**Journée technique**  
**AITF - Section régionale Midi Pyrénées**  
**Lannemezan, 30 septembre 2016**

La journée technique organisée le 30 septembre 2016 à Lannemezan a réuni 43 participants.

En introduction de la journée, **Michel ESQUERRE, Président de la section régionale Midi Pyrénées de l'AITF**, remercie Gisèle ROUILLON, Première adjointe au Maire de Lannemezan, d'accueillir cette journée technique qui permet à la section régionale de l'AITF de se rapprocher des adhérents sur les territoires de Midi Pyrénées. Il informe de l'élection du nouveau Bureau de la section régionale, dont Thomas BREINIG assurera la présidence à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.



## Lannemezan, une ville au fort dynamisme

**Gisèle ROUILLON, Première adjointe au Maire de Lannemezan**, présente les excuses de Bernard PLANO, Maire de Lannemezan, Conseiller régional, retenu par l'accueil de Carole DELGA, Présidente de Région, en visite sur le site de l'aéroport dont il préside le syndicat Pyrénia. Gisèle ROUILLON présente la Ville de Lannemezan, cité stratégique située sur un plateau entre Tarbes et Toulouse, entre Océan et Méditerranée. Bourg agricole dont le développement s'est fait au XX<sup>ème</sup> siècle, avec l'implantation de la Société des Poudres Azotées,



puis Peychinnet, à proximité des ressources hydroélectriques. Puis implantation d'un hôpital, d'un arsenal. Pendant la guerre de 1940, les usines tournaient à plein régime, jusqu'à 1200 ouvriers, avec une population atteignant 8 500 habitants. Les crises pétrolières et la réforme des armées ont entraîné un déclin de la Ville. En 1980 création d'un centre pénitentiaire. A la fin du XX<sup>ème</sup> siècle, la Ville comptait 5800 habitants. **Bernard PLANO, Maire de Lannemezan**, ancien ingénieur industriel, œuvre à l'implantation de nouvelles industries, le développement des industries locales et de zones de commerces. Une base logisitique va permettre de travailler à la rénovation de la ligne Toulouse Tarbes. La population est ainsi remontée à 6 300 habitants et la ville de Lannemezan présente un fort dynamisme.

**Didier JEANTROUX, CNFPT**, présente les manifestations qui se sont déroulées en 2016 : les rencontres territoriales Midi Pyrénées, une journée au Somail avec la section Languedoc Roussillon, les Rencontres territoriales de l'Ingénierie publique (RNIP) à Saint Etienne. Il invite à réserver les prochaines dates :



- JT Plantes envahissantes 18/10/2016
- Journée Eau 10/11/2016
- DT-DICT à Muret 21/10/2016
- Voirie pour tous 24/11/2016
- Amiante 06/12/2016
- Appel à projets de l'ORQUASI auquel les collectivités sont invitées à candidater sur la base de leurs réalisations en matière d'aménagement et d'urbanisme
- Journée « en béton » 31/01/2017
- JT matériaux biosourcés 02/02/2017
- 10<sup>ème</sup> RTMP 28/03/2017
- Conférence SDAGE
- Journée DST 22/02/2017
- Route territoriale 15/03/2017

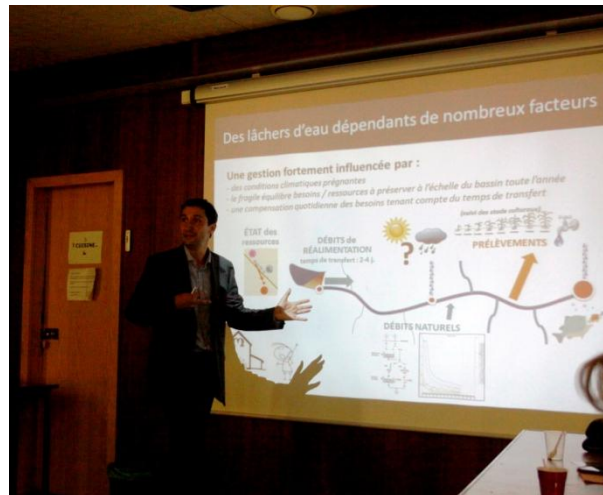
Il informe que la baisse du taux de contribution des collectivités au CNFPT (baisse de 1% à 0,9%) implique une forte réduction de l'offre de formation en raison des charges fixes de la structure.

Gilbert PANTAROTTO présente le déroulement de la journée. Il remercie Fabienne LABY et Norbert EMBUN, DST de Lannemezan, pour leur implication dans l'organisation de cette journée, ainsi que les intervenants.

### **Aménager le territoire et gérer l'eau : exemple de l'eau des Nests**

**Pascal CHISNE**, Pôle « gestion des eaux » et **André GODET**, Compagnie d'Aménagement des Côteaux de Gascogne, **CACG**, présentent le cadre du système Neste et les activités de la CACG : 200 personnes, 85 métiers, ingénierie et exploitation.

La CACG gère 500 millions de mètres cubes d'eau stockés ou transités notamment via le canal de la Neste (200 millions de mètres cubes). Le plateau de Lannemezan présente historiquement des sécheresses sur les cours d'eau gerçois qui le traversent. Dès le début XIX<sup>ème</sup> siècle, un projet de canal navigable a été envisagé. Ce projet n'a pas vu le jour, et le canal de la Neste a été construit à partir du milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle pour réalimenter les cours d'eau gerçois. A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, une série de réserves en montagne ont été réalisées pour soutenir les eaux de la Neste (48 millions de mètres cubes). Au XX<sup>ème</sup> siècle, un système de retenues de piémont est venu compléter ces ressources. Les ouvrages initiaux ont été repris dans les années 90 et sont désormais construits en béton projeté sur des ferrallages. Grâce à l'ensemble de ce système, les cours d'eau gerçois ne s'assèchent plus en été. Mis en service en 1862, le canal de la Neste présente aujourd'hui une capacité de 14 m<sup>3</sup>/s et alimente 1 350 km de rivières (Gers, Baïse, Save, Gimone, Arrats, Bouès, Louge...). Les volumes gérés servent à 70% au soutien des étiages, 30% aux activités humaines (alimentation en eau potable). La gestion au quotidien du système Neste s'appuie sur un important réseau de métrologie, tant sur les pluies, les débits et les prélèvements.



### **L'amiante, quelles évolutions ?**

**Jacques RAZAT**, **Ville de Toulouse**, présente l'évolution de la réglementation en matière d'amiante. Il commence par un rappel de l'historique :

1997 interdictions d'extraction, d'utilisation, de vente.

2005 obligation de formation, modifié en 2009 avec 3 niveaux de formation et 2012 différenciation voirie / bâtiment, qui implique selon la classification soit le recours à une entreprise certifiée, soit du personnel qualifié.



L'amiante génère des maladies professionnelles avec des cancers qui se disséminent dans l'organisme.



En 2009-2011, des tests ont été réalisés sur des chantiers parisiens montrant que des stocks ont été écoulés sur des chantiers dont le permis de construire a été délivré jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1997, soit des constructions au moins jusqu'en 2002.

La première approche consiste à réduire la teneur de fibres d'amiante dans l'air : de 100 fibres / mètre cube à 10 fibres par mètre cube.

Les textes imposent des obligations du maître d'ouvrage, notamment la recherche de présence d'amiante. L'article 113 de la loi travail d'août 2016 instaure l'**obligation de rechercher l'amiante** par prélèvement et analyse en laboratoire. La sanction financière pour le maître d'ouvrage peut s'élever à 9 000 € en cas de non réalisation de ce diagnostic.

Au départ à la retraite, l'employeur doit délivrer une attestation d'exposition à l'amiante.

### Visite du Pôle Environnemental de PSI

**Nicolas TARENNE**, Président de PSI, **Didier MAILHES**, Directeur Commercial PSI, présentent la société PSI qui traite annuellement 100 tonnes de déchets dangereux.

**Vanessa DURRIS**, spécialiste amiante et du déchet PSI présente les différentes filières de traitement de l'amiante et guide le groupe lors de la visite sur site.

L'amiante est une substance naturelle composée de fibres de 0,02 à 0,1 microns qui se logent dans l'ensemble de l'organisme. L'amiante peut être libre ou liée à un support : tôles ondulées, ardoises, dales, enrobés routiers, canalisations, panneaux sandwichs, calorifugeage, flocage, bardages, faux plafonds, plâtre, crépis, chaudières...

L'amiante liée (tôles) est acceptable en installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) : 100€/t. L'amiante libre doit être envoyée en installation de stockage de déchet dangereux : 300€/t. La vitrification peut également être décidée par le donneur d'ordre (1500 €/t). Il faut noter que le **maître d'ouvrage reste responsable** de vérifier que la société qui reçoit le déchet y est effectivement habilitée par arrêté préfectoral.

La visite sur site permet de découvrir le site de stockage de déchets non dangereux de Lannemezan, seule unité du genre dans le Département des Hautes Pyrénées, les process et les méthodes mis en œuvre sur le site.



### Visite de l'usine KNAUF INSULATION

Le groupe KNAUFF est un groupe familial allemand spécialisé dans les filières des matériaux. L'usine KNAUF Insulation de Lannemezan est spécialisée dans la fabrication de laine de verre à base de verre recyclé qui constitue 40 à 45% de la matière première. Le complément est apporté par du sable, du bore et des fondants. Le produit a la particularité de mobiliser un liant à base de sucre, ce qui limite le recours à des produits nocifs (formaldéhyde cancérigène) et explique sa teinte marron. La laine de verre ne fait l'objet d'aucune classification de dangerosité. Malgré la présence de poussière, aucun danger n'est avéré.



L'effectif sur le site est de 175 personnes réparties en équipes pour assurer une production 7 jours / 7, 24 heures / 24. En effet le four, dont la température avoisine les 1 800 °C, ne peut pas être arrêté pendant une durée de 10 ans environ. La production se fait donc en continu.

Le site, qui approvisionne le sud de la France, l'Espagne et l'Italie, produit annuellement :

- 60 à 63 000 t de laine en rouleau,
- 20 000 t de laine à souffler,
- 3 000 t de dalles de faux plafond.